

LE RÉPERTOIRE DES PROSES A CLUNY A LA FIN DU XIII^e SIÈCLE

par

Michel HUGLO

« La solennelle célébration de l'office divin et de la messe conventuelle dans trois édifices successifs de plus en plus grandioses ont déterminé le centre de la spiritualité clunisienne, tandis que les huit modes grégoriens symboliquement représentés sur deux chapiteaux du déambulatoire de Cluny III définissaient les lois de ses compositions musicales »¹. Comme, dès le début de sa fondation, Cluny a emprunté une partie de son répertoire de la messe aux églises de Laon, de Mâcon et de Lyon, on peut comprendre que ses livres liturgiques ont laissé une part très réduite à l'« invasion des tropes » qui a sévi presque partout en Europe dès le début du x^e siècle. Bien que les plus anciennes proses soient considérées par les musicologues² comme des tropes de la « séquence » ou prolongation purement mélodique de la reprise de l'alleluia précédant la lecture de l'évangile de la messe, les Clunisiens finirent par adopter une liste de proses qui s'est maintenue, non sans quelques additions de pièces nouvelles, jusqu'à l'âge de l'imprimerie.

Avant de déterminer les sources de ce répertoire marginal, il faut nécessairement le saisir par le recours aux plus anciens manuscrits, notés ou non, qui conservent soit le répertoire lui-même (graduels et missels), soit son ordonnance³ : parmi les documents normatifs, André Wilmart a signalé, d'après le ms latin 10938 de la Bibliothèque nationale de France, « une table complète des séquences employées à Cluny vers la fin du XIII^e siècle »⁴ qui nous servira de base pour le dépouillement du graduel de Cluny (Paris, BNF, lat. 1087, de la fin du XI^e siècle) et de deux missels clunisiens : les ms BNF, lat. 874, du XIV^e siècle, et lat. 881, de la seconde moitié du XV^e siècle ou du début du XVI^e.

Comme le témoignage de ce dernier missel révèle un éloignement de la tradition ancienne, il est apparu inutile de collationner les missels clunisiens

1. Manuel Pedro FERREIRA, Michel HUGLO, art. « Cluniac Monks », dans *The New Grove Dictionary of Music and Musicians*, 2nd ed. (sous presse) : traduction de l'introduction de cet article.

2. La question de la relation entre la « séquence » alléluia et la « prose » adaptée sous chaque note de la *melodia* a été traitée par Heinrich HUSMANN, « Sequenz und Prosa », dans *Annales musicologiques*, t. 2, 1954, p. 61-91.

3. Les coutumiers, tel celui d'Ulrich (voir *infra*), les tables d'antiphonaire (par ex. Rome, Biblioteca Casanatense, 54, cf. Michel HUGLO, *Les tonaires*, Paris, 1971, p. 22) : l'*Ordo*, le *Directorium chori*, etc.

4. André WILMART, « Le poème apologétique de Pierre le Vénérable et les poèmes connexes », dans *Revue bénédictine*, t. 51, 1939, p. 60, note 3.

de Saint-Martin-des-Champs (Paris, Bibliothèque Mazarine, 416, xv^e siècle) et de Souvigny (Paris, BNF, lat. 828A, du xv^e-xvi^e siècle, proses notées pour les grandes fêtes seulement, fol. 112v-128), ainsi que les missels imprimés de Cluny de 1493 (WEALE-BOHATTA, n° 1792), de 1510 (*ibid.*, n° 1793), 1517 (*ibid.*, n° 1794) et 1523 (*ibid.*, n° 1795). Leurs listes de proses n'ont pas été enregistrées sur le tableau donné *infra* : en effet, ces missels ayant adopté plusieurs proses « récentes » – dont certaines apparaissent déjà dans le ms latin 881 –, il serait nécessaire d'aborder la liste « augmentée » dans une nouvelle approche.

Description des sources

Paris, Bibliothèque nationale de France, ms lat. 10938 (Suppl. lat. 996).

115 fol. de parchemin, 160 × 103 mm, habituellement groupés en *libelli* d'un seul ou de plusieurs quaternions. Reliure du xvii^e siècle à bordures ciselées à chaud en forme de fines guirlandes. Au dos, fleurs de lys et couronne royale avec le titre : *REGULA BENEDICTI* (cf. fol. 32-65). Écritures cursives de diverses mains du courant du xiii^e siècle : selon Léopold DELISLE (*Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale*, Paris, 1868-1881, II, p. 484, note 1), le livre aurait été commandé par l'abbé Yves I^{er} († 1275).

fol. 1-5, sur 2 colonnes : Table des antiennes à entonner aux Heures du jour ; d'une autre main, diverses rubriques. Au fol. 7, d'une troisième main : incipits d'antennes *In die* et *In nocte*.

fol. 8-13 : Calendrier de Cluny, comportant en bas de page des indications diététiques. Ce calendrier n'a pas été collationné par Guy DE VALOUS, *Le monachisme clunisien des origines au XV^e siècle*, Paris, 1935, p. 397 *sq.* qui connaissait pourtant ce manuscrit (cf. p. xliii). Voir la 2^e éd., Paris, 1970.

fol. 14 [autre main] : Comput.

fol. 14v-15 [de la même main du xiii^e siècle] : Table des proses et des préfaces en usage à Cluny (voir Pl. I et l'édition de la liste des proses *infra*).

fol. 15v : Rubriques liturgiques sur le rang des fêtes.

fol. 16-31 [d'une main plus grande] : Extraits du *De consuetudinibus domini Bertrandi quondam abbatis Cluniacensis*. Ces règles d'occurrence et de concurrence des fêtes du Temporal et du Sanctoral, dues à l'abbé Bertrand, n'ont rien à voir avec les règles de préséance éditées par M. MARRIER - A. DUCHESNE, *Bibliotheca Cluniacensis*, Mâcon, 1915, col. 1587.

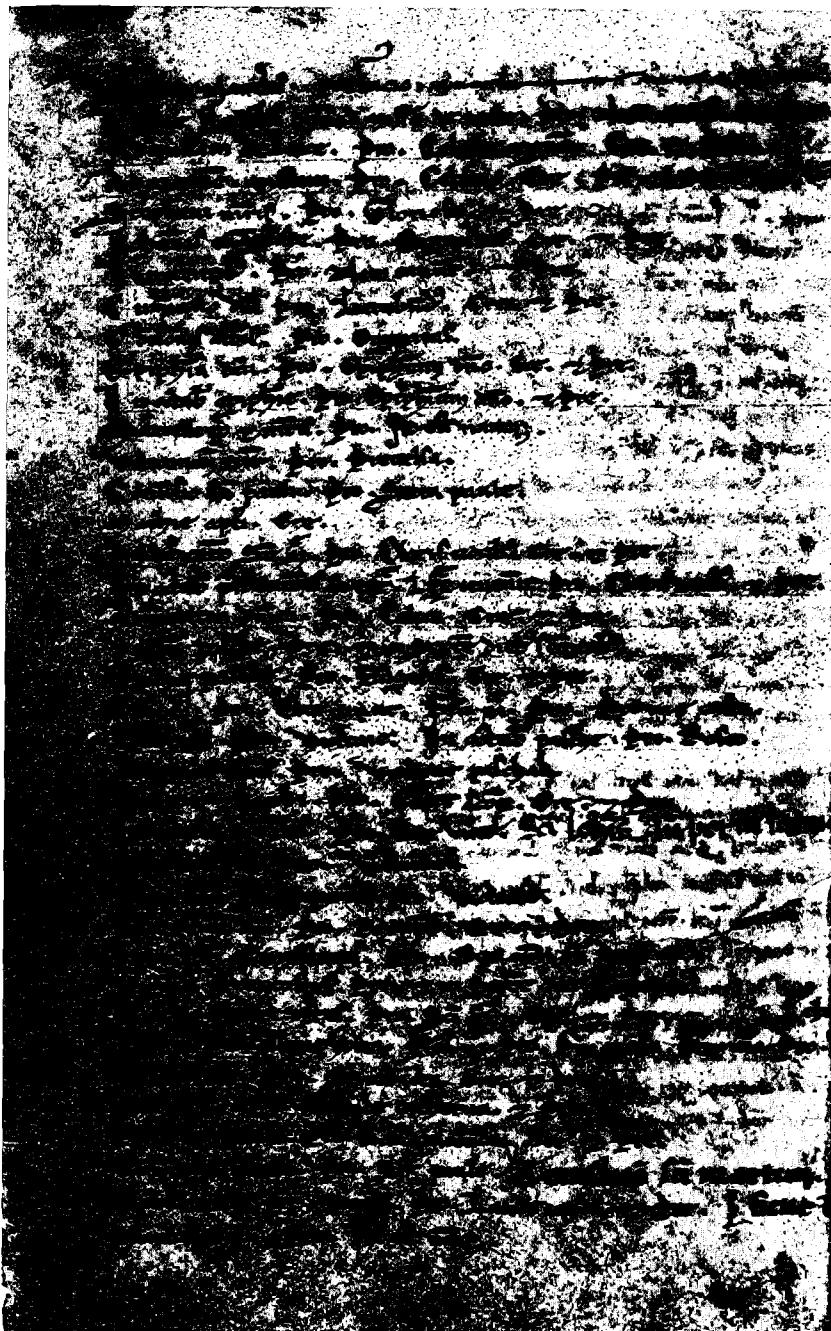
fol. 32-65 [d'une autre main plus petite] : Règle de saint Benoît, selon le texte reçu (cf. *Benedicti Regula*, éd. Rudolf HANSLIK, Vienne, 1977 [CSEL, 75]).

fol. 65v : Constitution de Grégoire IX, du 13 janvier 1223, adressée aux moines de Cluny *Behemot non contentus* (POTTHAST, n° 1874 ; manque dans la *Bibliotheca Cluniacensis* : cf. p. xxiii, Table des actes pontificaux).

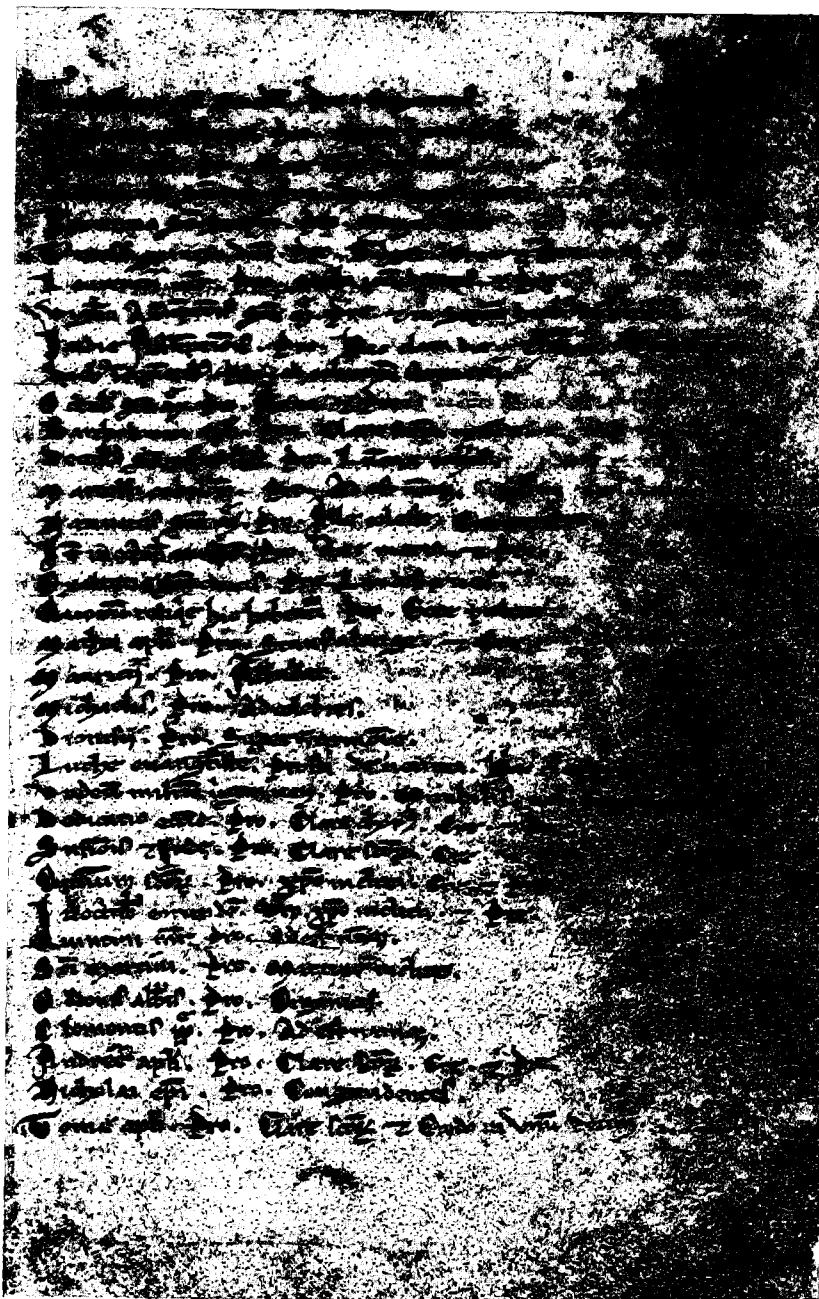
fol. 67v [même main] : *Confessio pura*. Confiteor tibi Domine pater caeli et terrae, beatae virginis Mariae et beatis apostolis Petri et Pauli...

fol. 68v-71v [même main] : Rubriques pour les cérémonies du Mercredi, du Jeudi et du Vendredi de la Semaine sainte. Les rubriques du Samedi saint sont données au fol. 94.

fol. 72 [début de cahier] - 79v [autre main] : *Apologetica hoc est satisf(f)actio(nalis) praef(f)atio domni Petri Cluniacensis abbatis de quibusdam suo tempore mutatis consuetudinibus* (titre rubriqué). Quoniam res gestas et maxime religio-



PL. IA. – Liste des proses de Cluny. Paris, BNF, ms lat. 10938, fol. 14v.
(*Cliché BNF*)



PL. IB. – Paris, BNF, ms lat. 10938, fol. 15.

(Cliché BNF)

sas ut ea quae cluniacensibus memoriae commendare semper utile est... (*Statuta* de Pierre le Vénérable : éd. Giles CONSTABLE, dans *Consuetudines Benedictinae variae*, éd. Cassius HALLINGER, Siegburg, 1975 [CCM, 6], p. 19-106, ou, à défaut, *PL*, 189, col. 1025-1042).

fol. 80 [même main, mais d'une encre plus foncée] : Annales de Cluny de la fondation en 910 jusqu'à 1257 (fol. 84). La main change pour toutes les additions suivantes : les deux dernières concernent l'obit des abbés Yves I^{er} († 1275) et Yves II († 1289), avec la liste des livres exécutés par ordre d'Yves I^{er} et des livres enchaînés du cloître (fol. 84v, col. B). Enfin (fol. 85), une autre liste de livres (sur ces anciens catalogues, voir Anne-Marie GENEVOIS, Jean-François GENEST et Anne CHALANDON, *Bibliothèques de manuscrits médiévaux en France. Relevé des inventaires du VIII^e au XVIII^e siècle*, Paris, 1987, p. 55, n° 449).

fol. 85v : Liste des fondations de pitances en mémoire des défunt (cf. Statut 32 de Pierre le Vénérable).

fol. 87 [noté sur portée de quatre lignes rouges, avec barres de division à chaque syllabe ; sans guidon en fin de ligne] : *Antiphona de Domina nostra. Ave regina coelorum* (CAO, 3, n° 1542).

fol. 87v : *Incipit liber quod sacerdos debet... Hoc modo peccatum...* (Directoire spirituel, tiré en partie de Grégoire le Grand, à l'usage des moines prêtres).

fol. 93v : *Isti sunt libri quos dominus Yvo abbas I fecit fieri.* Reproduction de la liste de livres des fol. 84v-85 (cf. L. DELISLE, *Cabinet des manuscrits, op. cit.*, II, p. 483-485 et A.-M. GENEVOIS, J.-F. GENEST, A. CHALANDON, *op. cit.*).

fol. 94 : Rubriques des cérémonies du Samedi saint (complément des fol. 68v-71v).

fol. 95v : Tons usuels du *Benedicamus Domino* et de l'*Ite missa est* notés sur portée de quatre lignes rouges, suivant le degré des fêtes : *In quinque festivitatibus ad vespertas, In duplicebus, In cappis, In albis, Privatis diebus.* Les trois derniers de ces tons sont déjà notés dans le manuscrit de Saint-Martin-des-Champs (Paris, BNF, lat. 17716, fol. 14), mais dans l'ordre inverse. Le premier, pour les cinq grandes fêtes de l'année liturgique, dont la mélodie est empruntée au *neuma* du verset du répons *Stirps Jesse*, a été prescrit par Pierre le Vénérable dans son Statut 74⁵.

fol. 96-103 [cursive récente] : *De disciplina psallendi.* Commentaire inédit du chapitre xix de la Règle de saint Benoît, important pour mieux pénétrer la spiritualité des moines de Cluny basée sur la célébration de l'*Opus Dei*.

fol. 104 [cursive] : Sur la profession monastique.

fol. 111v-115v : *Qualiter bonus religiosus vivere debet.*

Paris, Bibliothèque nationale de France, ms lat. 874 (Colbert 796 ; Regius 3639/8-8).

331 fol. de parchemin, 415 × 290 mm à 2 colonnes. Reliure du xvii^e siècle, en maroquin rouge, aux armes de Colbert. D'après la note du fol. 1, ce missel, volé à l'abbaye de Montmajour, fut remis aux moines de Santo Placido de Calonero en Sicile, avec la mission de le restituer à son propriétaire.

Écriture de la seconde moitié du xiv^e siècle; initiales à filigranes ou historiées sur fond doré, d'exécution médiocre, par ex. au fol. 7 : *Ad te levavi*.

5. Michel HUGLO, « Note sur un recueil de suppléments aux livres liturgiques clunisiens (Paris, BNF, lat. 17716) », communication présentée aux Ateliers clunisiens (Cluny, 6-8 septembre 1999).

Préfaces notées sur portée de trois lignes rouges. Lettres de la Passion : *c* (récit), + (paroles du Christ), *a* (paroles des apôtres, des juifs, etc.).

BIBLIOGRAPHIE : Victor LEROQUAIS, *Les sacramentaires et les missels manuscrits des bibliothèques publiques de France*, Paris, 1924, II, p. 350-353. — *Bibliothèque nationale, Catalogue général des manuscrits latins*, I, Paris, 1939, p. 309. — G. DE VALOUS, *Le monachisme clunisien, op. cit.*, p. 397 (ms L).

Paris, Bibliothèque nationale de France, ms lat. 881 (Regius 4212).

244 fol. de parchemin, 24 × 16,5 cm à 2 colonnes. Reliure du xv^e siècle, en maroquin rouge à filets d'or.

Écriture de la fin du xv^e ou du début du xvi^e siècle. Deux peintures à pleine page :

Au fol. 136v : la Crucifixion (voir Pl. II). Le Christ est entouré de huit personnages avec, à sa droite, trois saintes femmes et saint Jean ; à sa gauche, entre autres, un personnage en costume d'époque, la main droite à la ceinture, l'index de la main gauche désignant le crucifié : son air goguenard semble indiquer qu'il s'agit d'un des juifs défiant le Christ en croix (cf. Mt 27, 41 ; Mc 15, 31 et Lc 23, 35). Derrière lui, un ermite ou un moine encapuchonné. Au-dessus de la scène : *In manus tuas Domine com(m)end(o) spiriton meum* (cf. Lc 23, 46, ici, sans l'invocation *Pater*) et *Redemisti me Domine* (omittit *Deus veritatis*). L'assemblage de ces deux passages adaptés de l'Écriture constitue le texte exact du répons-bref des complies quotidiennes au rite romain (et non au monastique). En fond de tableau, l'abbaye de Cluny.

Dans une colonne à deux étages à gauche de la Crucifixion, l'agonie du Christ au Jardin des Oliviers et, en dessous, le baiser de Judas. Au-dessus de la scène, l'invocation (*O*) *Mater D(ei) memento (mei)*. Dans le panneau du bas, des armoiries présentées par deux anges « de gueules au chevron d'or chargé d'une coquille d'azur et accompagné d'une étoile à huit ou six rais d'or en pointe ». D'après l'identification de M. Jean-Bernard de Vaivre, le destinataire du missel était le grand prieur de Cluny, Antoine de Roche (1488-1505), originaire de Franche-Comté, qui fonda à Dole un collège de Saint-Jérôme dit aussi de Morteau.

Au fol. 137 : le Christ-roi bénissant de la main droite et tenant une mappe-monde dans sa main gauche (voir Pl. III). Dans les angles, le symbole des quatre évangélistes ; le lion figurant Marc tient une banderole portant son nom : *MARC*. Au-dessus de la scène centrale, on lit l'inscription suivante, pleine de fautes qui révèlent cependant la prononciation du latin aux xv^e-xvi^e siècles : *Om Dovmine ihs a vva misesse meis deus cecodom mane*.

Dans les deux scènes latérales, Adam et Ève sont représentés avant la chute originelle, bénis par Dieu le Père, et, en dessous, après la chute, avec l'inscription *Miserere mei Deus*. Dans le panneau inférieur, le Christ couronné d'épines entre deux anges : cette dernière peinture est sans doute en relation avec la messe votive des cinq plaies transcrise à la fin du missel (fol. 206v), suivant un usage très répandu à la fin du xiv^e siècle.

Enfin, quatorze fêtes ont reçu une initiale historiée avec bordures et les mêmes armoiries que celles décrites ci-dessus : les « cinq », évidemment, mais aussi la fête de l'Immaculée Conception de Marie, le 8 décembre (fol. 183), admise à Cluny probablement au xiv^e siècle, et enfin la fête de saint Jérôme, le 30 septembre (fol. 171v), cette fête avait été élevée au rang des fêtes doubles par le Chapitre général de 1299, soit quatre ans après la même promotion dans le rite romain. Une seconde messe pour le saint docteur, ajoutée à la fin du missel, au fol. 243v (*Officium missae in festo beati Hieronymi doctoris eximii, presbyteri et confessoris* ; *Introit Sapientiam et disciplinam*), s'explique par la dévotion



Pl. II. – La Crucifixion. Paris, BNF, ms lat. 881, fol. 136v.

(*Cliché BNF*)



Pl. III. – Le Christ-roi bénissant. Paris, BNF, ms lat. 881, fol. 137.

(*Cliché BNF*)

particulière d'Antoine de Roche pour ce savant Docteur, patron du collège fondé par lui à Dole.

D'après François Avril, ce missel clunisien, exécuté « vers 1500 ou même plus tard (...) est l'œuvre d'un artiste, que nous avons baptisé, d'après ce manuscrit, le Maître d'Antoine de Roche, artiste indubitablement d'origine bourguignonne, dont on retrouve la main dans une série de Livres d'Heures de la même époque ». Il provient peut-être du collège de Cluny affecté aux étudiants de l'abbaye désignés pour faire leurs études de théologie à l'Université de Paris⁶. De ce fait, les proses ne sont pas entièrement transcrives, mais – sauf à de rares exceptions – citées seulement en incipit.

BIBLIOGRAPHIE : V. LEROQUAIS, *Sacramentaires et missels*, op. cit., III, p. 198. – Catalogue général des manuscrits latins, op. cit., I, p. 312. – G. DE VALOUS, *Le monachisme clunisien*, op. cit., p. 397 (ms M). – François AVRIL et Nicole REYNAUD, *Les manuscrits à peintures en France, 1440-1520*, [catalogue d'exposition], Paris, 1993, p. 397-398, n° 226.

Paris, Bibliothèque nationale de France, ms lat. 1087 (Baluze 644, Regius 4458/15).

2 + 118 fol. parchemin, 235 × 160 mm. Reliure de basane brune.

Écriture du troisième quart du xi^e siècle ou même, selon Meyer-Schapiro, en raison de son style de décoration, du dernier quart du xi^e : initiales à entrelacs sur fond de couleurs ou parfois sur fond doré ; au fol. 75^{bis}v, un petit fragment de peinture de style allemand pour la fête de saint Pierre (29 juin), patron de Cluny, vestige d'un cycle de peintures à pleines pages aujourd'hui disparues.

Notation neumatique française très soignée, du milieu du xi^e siècle, utilisant un signe en forme de *gamma* pour noter les microintervalles⁷, encore en usage à Cluny et à Saint-Bénigne de Dijon au xi^e siècle. Cependant, l'usage de ce signe est limité aux pièces de chant du Graduel grégorien et non aux proses.

Les proses en question, au nombre de neuf, sont transcrives aux fol. 102-107v avec un supplément de trois pièces à la fin ; les douze proses relevées *infra* sur notre tableau comparatif sont réparties de la façon suivante :

fol. 101v : *Incipiunt prosae annuis festivitatibus dicendae*. Liste de neuf proses numérotées pour les grandes fêtes de l'année. Trois d'entre elles, aux fol. 106-107v, donnent en marge le mélisme de la séquence alléluia qui a été « monnayé » note par note sur le texte de la « prose ». La notation des neumes marginaux est de la même main que ceux de la section suivante.

fol. 108 : *Incipiunt melodiae annuales in festivitatibus dicendae*. Il s'agit ici des séquences-mélodies sans paroles, mentionnées par Ulrich dans les *Consuetudines Cluniacenses*, écrites sous l'abbatiat d'Hugues de Semur (voir *infra*, p. 49).

6. Thomas SULLIVAN, *Benedictine Monks at the University of Paris A.D. 1229-1500. A Biographical Register*, Leiden, 1995 (Education and Society in the Middle Ages and Renaissance, 4), cf. le c.r. dans *Revue bénédictine*, t. 105, 1995, p. 454-455.

7. Dans son ouvrage posthume *Die Neumen* (Taf. 40, fin de la ligne 6), Solange Corbin a donné un exemple de *clavis* en forme de *gamma* majuscule pour noter un microintervalle : cette forme se différencie de la *clavis* arrondie employée pour noter le demi-ton. Quoique l'interprétation exacte de ce signe ait déjà été observée par Raillard, en 1858, une longue controverse à ce sujet s'est prolongée jusqu'à ce jour et c'est à Manuel Pedro Ferreira que revient le mérite d'avoir élucidé cette question dans sa thèse *Music at Cluny : the Tradition of Gregorian Chant for the Proper of the Mass. Melodic Variants and Microtonal Nuances*, Ph.D. Diss., Princeton Univ., 1997 (UMI n° 9809172). Voir mon compte rendu dans « Bulletin codicologique » de *Scriptorium*, t. 53/1, 1999, n° 104.

Trois autres proses ont été ajoutées à la fin du graduel : au fol. 111v [addition de seconde main], la prose *Praecelsa saeclis colitur dies* pour saint Vincent, et au fol. 117 [de troisième main], la prose de la Dédicace *Clara chorus*. Enfin, après l'office en l'honneur de saint Odilon (fol. 112v-115), la prose *Caelesti organum hodie sonuit* (fol. 118) pour la messe de l'aurore à Noël.

BIBLIOGRAPHIE : *Catalogue général des manuscrits latins, op. cit.*, I, p. 394 . – *Le Graduel romain. Édition critique par les moines de Solesmes*, t. II. *Les Sources*, Solesmes, 1957, p. 97. – Meyer SCHAPIRO, « The Parma Ildefonsus. A Romanesque Illuminated Manuscript from Cluny and its Related Works », dans *The Art Bulletin*, t. 11, 1964, p. 59-60. – Jean VEZIN, « Une importante contribution à l'étude du scriptorium de Cluny à la limite des XI^e et XII^e siècles », dans *Scriptorium*, t. 21/2, 1967, p. 312-320, spéc. p. 317 et 320. – Solange CORBIN, *Die Neumen. Paläographie der Musik nach den Plänen Leo Schrades*, I/3, Cologne, 1977, p. 130 et Taf. 40. – David HILEY, « The Sequence Melodies Sung at Cluny and Elsewhere », dans *De Musica et Cantu. Studien zur Geschichte der Kirchenmusik und der Oper*. Helmut HUCKE zum 60. Geburtstag, hg. von Peter CAHN und Ann-Katrin HEIMER, Hildesheim, 1993, p. 137. – M. P. FERREIRA, *Music at Cluny*, op. cit., p. 58-61 (description du manuscrit avec bibliographie).

La mise en œuvre de ces quatre témoins de l'usage des proses à Cluny se fera au moyen d'un tableau synoptique (voir *infra*), basé sur la liste des proses et des préfaces de la messe en usage à Cluny (BNF, ms lat. 10938, fol. 14v-15) sous le régime de l'abbé Yves I^{er} († 1275).

Le texte de la liste de base est transcrit dans la colonne de gauche du tableau, non sans quelques corrections de l'orthographe du copiste. Dans la seconde colonne, on lira la référence du texte de chaque prose à l'édition des *Analecta hymnica* de Clemens Blume et Guido Maria Dreves. Enfin, dans les colonnes suivantes, la référence de la prose citée dans les trois manuscrits décrits précédemment.

Lorsqu'un manuscrit mentionne une prose différente de celle de la liste de base, son incipit dans la première colonne est décalé vers la droite et précédé d'une croix, afin de bien montrer qu'il s'agit d'un changement ultérieur. L'astérisque après une référence indique que la prose n'est pas transcrise en entier, mais qu'elle est représentée seulement par son incipit.

Le sigle P/ remplace ici le terme de *Prosa* écrit en entier ou en abrégé dans la table du manuscrit d'Yves I^{er}. Enfin, les mentions du *Credo* et des préfaces de la messe propres à chaque fête ont été éliminées de cette édition : le liturgiste pourra néanmoins les relever sur la Planche I.

Le tableau comparatif des proses en usage à Cluny du XI^e à la fin du XIII^e siècle a été établi d'après des livres de la pratique liturgique en usage dans les monastères clunisiens. Cependant, pour écrire une histoire complète de la prose liturgique chantée à Cluny, il est nécessaire de consulter le vivant témoignage d'Ulrich von Zell (1029-1093) qui, vers 1080 sous l'abbatiat d'Hugues de Semur, fit un reportage complet des usages liturgiques et des coutumes monastiques à destination de Guillaume d'Hirsau.

Dans ses *Consuetudines Cluniacenses*⁸, Ulrich commente l'usage archaïsant de la séquence mélodique de l'alleluia, notamment durant la semaine de

8. UDALRICUS, *Consuetudines Cluniacenses* (en trois livres), éd. Luc d'ACHERY, reproduite dans *PL*, 149, col. 643-778. Édition des différentes familles du texte par Bruno ALBERS, *Consuetudines monasticae*, Vol. 2. *Consuetudines Cluniacenses antiquiores (B, B1, C, EC) necnon consuetudines Sublacenses....*, Stuttgart, 1905. Les références qui suivent seront données

Pâques : *post alleluia nescio quae Gallicanae neumae cantantur* (I, xvi, col. 666A). Le texte de la prose, adapté sur la séquence, est chanté aux cinq fêtes majeures du calendrier clunisien : *Prosa, vel quod alii sequentiam vocant, non cantatur nisi in quinque festis principalibus in Epiphania, in Ascensione Domini, in Translatione S. Benedicti, et in Natale sancti Mauricii* (I, xi, col. 656C). On notera qu'ici le terme *sequentia*, appliqué dès l'origine à la « suite » du jubilus alléluia-tique après le chant du verset, commence déjà à devenir synonyme de *prosa* ⁹.

Ulrich témoigne encore au sujet de la terminologie en usage de son temps, à propos de ces fêtes qui comportent une séquence mélodique : *post alleluia quaedam melodia neumatum cantantur, quod sequentiam quidam appellant* (I, xi, col. 655A). Le terme *melodiae* est effectivement employé par Notker, dans le prologue de son *Liber hymnorum*, écrit en 884, et forme le titre de ces longues séquences mélodiques sans paroles dans les tropaires-prosaires aquitains ¹⁰.

D'autre part, Ulrich mentionne un changement de prose pour la fête de la Pentecôte, une des cinq fêtes majeures de la liturgie clunisienne : la raison, dit-il (I, xxiv, col. 672), est que l'abbé Odilon, en accord avec ses moines, remplaça la séquence mélodique de ce jour par la prose de Notker *Sancti Spiritus assit* (voir tableau). Autre changement à la messe de l'aurore, le 25 décembre : la séquence mélodique *Nostra tuba nunc*, sans lien avec le mystère de la Nativité, fut remplacée suivant le Statut 58 de Pierre le Vénérable par la prose *Nato canunt omnia* ¹¹ ; cette innovation ne figure évidemment pas dans le graduel du xi^e siècle, mais seulement dans les sources tardives (voir tableau).

L'exécution pratique de la prose, avec ou sans séquence, au chœur de l'église conventuelle, est expliquée encore une fois par Ulrich (III, x, col. 751 et I, xv, col. 665A) : un chantre entonne la première strophe de la prose qui est habituellement d'une contexture différente des suivantes. Les strophes suivantes paires et impaires, qui sont mélodiquement parallèles, sont chantées alternativement par deux chantres du côté de l'abbé et par deux autres du côté du grand prieur. Enfin, le chœur « répond » aux chantres en chantant le mélisme sans paroles de la « séquence » : *plures (cantores) statuuntur ad prosam concinendam : quibus chorus per neumas respondet.*

à l'édition de la *PL*. Voir aussi l'article et l'ouvrage de B. Tutsch cités *infra* dans la « Bibliographie clunisienne », p. 276, n° 134-135, ainsi que la contribution d'Isabelle Cochelin à ce numéro, *supra*, p. 5-37.

9. Voir H. HUSMANN, « Sequenz und Prosa », art. cit.

10. Les *melodiae* sans texte figurent dans la plupart des anciens tropaires-prosaires aquitains décrits par Heinrich HUSMANN, *Die Tropen- und Sequenzenhandschriften*, Munich, 1964 (RISM, B,V,1). Les *melodiae* ont été éditées par Anselm HUGHES, *Anglo-French Sequelae edited from the Papers of the Late Dr. Henry Marriott Bannister*, Burnham, 1934, reprint Farnborough, 1966. Le terme *sequela* est un néologisme destiné à éviter l'équivoque avec *sequentia*, devenu synonyme de *prosa* dès le xi^e siècle.

11. Le *Statutum 58* (cf. CONSTABLE, éd. cit., p. 88) justifie le changement en faisant remarquer que la prose *Nostra tuba* ne présente aucun lien avec le mystère de Noël. Il est curieux que ce Statut 58, comme d'ailleurs les autres statuts de 1146-1147, appuient la décision juridique par une justification de principe. Sans doute, est-ce dans l'intention du sage législateur, Pierre le Vénérable, de requérir une adhésion de l'esprit à la décision de l'autorité et non pas une obéissance *perinde ac cadaver...*

Pour en revenir au tableau comparatif établi *infra*, il resterait à entreprendre le dénombrement des proses notkériennes adoptées à Cluny, telle la prose *Clare sanctorum senatus* qui revient souvent aux fêtes d'apôtres. Autre problème à traiter, celui de la division des longues proses en deux sections : par exemple, la prose (notkérienne) *Laude jocunda melos* pour la fête des saints Pierre et Paul, le 29 juin, est reprise à la strophe 6 (*Sacra Paule*) pour la fête de la Conversion de saint Paul (25 janvier) et pour la commémoration de l'Apôtre, le 30 juin. Même procédé pour la fête de saint Pierre aux liens, le 1^{er} août : la prose *Hinc beate Petre* est une simple reprise de la prose *Gaude caterva*, à sa sixième strophe. Deux autres proses du Sanctoral sont aussi des divisions de proses plus longues¹². Au point de vue de l'intelligence du texte, c'est une solution acceptable ; au point de vue musical, c'est une amputation regrettable.

Autre question, celle des modifications du choix des proses de certaines fêtes, telle que celle de saint Odilon, le 2 janvier, la Translation de saint Benoît, le 11 juillet et la fête de saint Odon, le 18 novembre : pourquoi la prose *Organicis* pour ces trois fêtes a-t-elle été remplacée par d'autres pièces (voir le tableau) ? Dans les messes votives du ms lat. 881, le choix de la prose est laissé *ad voluntatem*, sous-entendu *cantoris* ou plutôt *praecensoris* : en effet, durant l'octave de l'Assomption, la rubrique prévoit que la prose sera désignée par l'*armarius* ou bibliothécaire, dont la fonction, suivant Ulrich¹³, est cumulée avec celle du préchante.

Enfin, on peut remarquer qu'au cours du XII^e siècle le répertoire de Cluny a entr'ouvert la porte à la séquence rythmée et rimée avec l'admission de *Laudes crucis attollamus* d'Hugues le Primat d'Orléans¹⁴, modèle du *Lauda Sion* attribué à Thomas d'Aquin.

Parmi les pièces absentes du répertoire des proses de Cluny, on notera la prose de l'Annonciation attribuée à Pierre Abélard, *Mittit ad virginem* (AH 54,296), mais surtout les compositions de celui qui lui avait charitalement accordé le pardon après sa faute, Pierre le Vénérable. Les proses à la Vierge, dont il avait composé le texte et non la mélodie¹⁵, ne furent pas inscrites dans la liste officielle des proses chantées au chœur de l'abbaye : il est très possible qu'elles furent parfois chantées au cours des messes votives *De beata* dans lesquelles, selon un usage traditionnel pour l'alleluia et fixé par écrit dans le missel clunisien du XV^e-XVI^e siècle, la prose était librement choisie : *Prosa ad voluntatem*.

Michel HUGLO

12. La prose du 11 novembre *Martine inclyte* est la division de la prose de la Toussaint *Christo inclyta candida nostra*. La prose pour la Décollation de saint Jean Baptiste, la division de la prose *Gaude caterva*. La même division de cette prose est encore pratiquée dans le missel de Senlis, imprimé en 1524.

13. *Consuetudines Cluniacenses* (Ulrich, III, x, *PL*, 149, col. 748-751). Voir aussi NIERMEYER, *Mediae Latinitatis Lexicon minus*, Leyde, 1976, p. 60.

14. Nicolas WEISBEIN, « Le *Laudes crucis attollamus* de Maître Hugues d'Orléans, dit Le Primat », dans *Revue du Moyen Age latin*, t. 3, 1947, p. 5-26.

15. Michel HUGLO, « Pierre Abélard, poète et musicien », dans *Cahiers de civilisation médiévale*, t. 22, 1979, p. 351.

ÉTAT DES PROSES A CLUNY A LA FIN DU XIII^e SIÈCLE

Ms lat. 10938 milieu du XIII ^e s.	AH	lat. 1087 fin XI ^e s.	lat. 874 XIV ^e s.	lat. 881 2 ^e m. XV ^e - déb. XVI ^e s.
In die Natalis Domini Ad missam de nocte P/ <i>Nato canunt</i>	53,41			96v*
Ad missam de luce P/ <i>Caeleste organum</i>	7,51 54,3	12/118 add. finale		98v*
Ad maiorem missam P/ <i>Caelica (resonent)</i>	7,40 53,31	1/102 neum. marg.	191v	100*
Stephani martyris P/ <i>Gloriosa (dies)</i>	7,213 53,351		192v	101*
Johannisi evangelistae P/ <i>Organicis (canamus)</i>	7,167		193v	102*
Innocentibus P/ <i>Nato canunt</i> + P/ <i>Celsa pueri</i>	53,41 53,264		195	103*
Circumcisio Domini P/ <i>Laetabundus</i>	54,5		197	105v*
Odilonis abbatis P/ <i>Organicis</i> + P/ <i>Supernae matris</i>	7,167 55,45		199*	105v*
Epiphania Domini P/ <i>Epiphaniam Domino</i>	7,53 53,47	2/102v		106v*
In octabas Epiphaniae P/ <i>Epiphaniam Domino</i>	<i>ibid.</i>		203	
Marcelli papae et martyris P/ <i>Adest namque</i>	53, 288		205	108v*
Vincentii martyris P/ <i>Praecelsa (saeclis)</i>	7,226 53,359	10/111v [2 ^e main]	207v	110v*
Conversio sancti Pauli P/ <i>Sacra Paule</i>	7,201/6 53,339/6		209	112*
Purificatio sanctae Mariae P/ <i>Claris vocibus</i>	7,118 53,174		211v	115*
In octava Purificationis Si extra Septuagesimae evenerit P/ <i>Claris vocibus</i>	<i>ibid.</i>			
Annuntiatio Dominica P/ <i>Caelica (resonent)</i>	7,40 53,31		216v	120*

Ms lat. 10938	AH	lat. 1087	lat. 874	lat. 881
In die Paschae P/ <i>Fulgens (praeclera)</i>	7,57 53,62	3/103	103v	56*
Feria II P/ <i>Ecce vicit</i>	7,63 53,73			57*
Feria III P/ <i>Victimae (paschali)</i> + P/ <i>Prome (nunc)</i>	54,12 7,61 53,17			58v*
Hugonis abbatis P/ <i>Victimae paschali laudes</i> + P/ <i>Supernae matris</i>	54,12 55,45		220	
Philippi et Jacobi P/ <i>Clare sanctorum</i>	53,367		221	
Inventio sanctae Crucis P/ <i>Ecce vicit</i>	7,63 53,73		223	
Maioli abbatis P/ <i>Victimae (paschali)</i> + P/ <i>Supernae matris</i>	54,12 55,45		225	
Revelatio sancti Hugonis P/ <i>Victimae</i>	54,12			
(In) Ascensione Domini P/ <i>Rex omnipotens</i>	7,83 53,111	4/104		66*
In octaba Ascensionis P/ <i>Rex omnipotens</i>	<i>ibid.</i>			
In die Pentecostes P/ <i>Sancti Spiritus (assit)</i>	53,119	5/104v	127	68* 211*
Feria II P/ <i>Almiphona</i>	7,93 53,132			69*
Feria III P/ <i>Eia musa</i>	7,90			70*
Feria IV P/ <i>Alma chorus</i>	53,152			
In Trinitate P/ <i>Benedicta</i>	7,109			71* 210*
Sancti Johannis Baptistae P/ <i>Gaude caterva</i>	7,161 53,270		235	
Petri et Pauli P/ <i>Laude jocunda</i>	7,201 53,339	6/105v	239	134v*
Commemoratio sancti Pauli P/ <i>Sacra Paule</i>	7,201/6 53,339/6		240	
[2 ^e main] Translatio sancti Martini Sicut in die				
Octava apostolorum P/ <i>Laude jocunda</i>	7,201 53,339		245v	

Ms lat. 10938	AH	lat. 1087	lat. 874	lat. 881
Martialis episcopi <i>P/ Adest namque</i>	53,288		246	
Translatio sancti Benedicti <i>P/ Organicis</i> + <i>P/ Quem supernae tripudiatus</i> + <i>P/ Supernae matris</i>	7,167 7,141 55,45	7/106	246v	
Mariae Magdalena <i>P/ Mane prima sabbati</i>	54,214			147*
Jacobi apostoli <i>P/ Clare sanctorum (senatus)</i>	53,367		250v	148v*
Ad vincula sancti Petri <i>P/ Hinc beate Petre</i>	7,201/5 53,339/5		253	150v*
Inventio sancti Stephani <i>P/ Magnus Dominus</i>	7,221 53,353		253v	151*
Transfiguratio Domini <i>P/ Fulget (mundo)</i>	53,149		254v	151v
Laurentii martyris <i>P/ Stola jucunditatis</i>	54,86		256v	154*
In die Assumptionis <i>P/ Hac clara die</i>	7,115 53,168	8/107	259v	157*
In diebus sequentibus Prosa ad arbitrium armarii Prosa ad voluntatem + <i>P/ Salvatoris (mater pia)</i> + <i>P/ Alma redemptoris</i> + <i>P/ Ad laudem suus</i>	54,24 50,317		260(1) 260(2) 260(3) 260	158
Vel aliae prosae secundum voluntatem armarii				
Octava sanctae Mariae <i>P/ Area</i>	53,186			160v*
Bartholomaei apostoli <i>P/ Clare sanctorum</i>	53,367		263v	161v*
Decollatio sancti Johannis Baptistae <i>P/ Lucerna Johannis</i>	7,162/7 53,271/13		265v	164*
Marcelli Cabilon(ensis) <i>P/ Adest namque</i>	53,288		267v	165v*
Nativitas sanctae Mariae <i>P/ Alle caeleste</i>	7,111 53,166		269	167*
Item in octava ejusdem <i>P/ Ave Maria</i> Omnia sicut in die	54,327			168v
Exaltatio sanctae Crucis <i>P/ Laudes crucis</i>	54,188		271	168*
Quorum rel(I)iquiae hic habentur [18.IX] <i>P/ Ecce pulchra</i>	7,130 53,200		272	169*

Ms lat. 10938	AH	lat. 1087	lat. 874	lat. 881
Mathei apostoli P/ <i>Stans a longe</i>	53,159		273	169v*
Mauricii P/ <i>Alludat</i>	7,193	9/107v	273v*	170*
Michaelis P/ <i>Ad celebres</i>	7,195 53,306		273v*	170v*
[Leodegarius] + P/ <i>Adest namque</i>	53,288			171v*
Dionysii P/ <i>Supernae armoniae</i>	9,141		275	173v*
Lucae evangelistae Prosa de neuma Hac clara die	7,115 53,168 53,367			
+ P/ <i>Clare sanctorum</i>			280v	174*
XI Mijium V(irginum) P/ <i>Mirabilis</i>	7,231 53,372		281*(?)	
vel P/ <i>Ecce pulchra</i>	7,130 53,200			175*
Dedicatio [hujus add. Kalend. ad 25.X] ecclesiae P/ <i>Clara chorus</i>	54,138	11/117v	282v	219v*
Simonis et Judae P/ <i>Clare sanctorum</i>	53,367		284v	176*
Omnium sanctorum P/ <i>Christo inclyta</i>	7,132 53,201		287	177*
In octava eorumdem P/ <i>Christo inclyta</i>	<i>ibid.</i>			
Quintini mart(yris) P/ <i>Adest namque</i>	53,288		288v	178*
Sancti Martini P/ <i>Martine inclyte</i>	7,133/7 53,201/7		290v	179*
Od(d)onis abbatis P/ <i>Organicis</i>	53,385			
+ P/ <i>Supernae matris</i>	55,45		292v	179v
Clementis papae P/ <i>Adest namque</i>	53,288		293v	180v*
Andreae apostoli P/ <i>Clare sanctorum</i>	53,367			
+ P/ <i>Sacrosancta</i>	54,42		296v	182*
Nicholai episcopi P/ <i>Congaudentes</i>	54,95		297v	183*
Immaculata Conceptio + P/ <i>Alle caeleste</i>	7,111 53,166			183v
Tomae apostoli P/ <i>Clare sanctorum</i>	53,367		300v	185*

[Ms lat. 881]	AH	lat. 881
Missa de quinque vulneribus + P/ <i>Cenam cum discipulis</i> + P/ <i>Ave Jesu Christe qui</i>	30,29 54,10	206v 207v
De beatissima Dei Genitrix In choro abbatis + P/ <i>Salvatoris mater pia</i> Vel alia ad voluntatem	54,424	212v
In commemoratione beatae Mariae In choro prioris + Prosa ad voluntatem		214
De beata Maria tempore Adventus + P/ <i>Missus Gabriel</i>	54,298	215v*
De beata Maria usque 2.II + P/ <i>Laetabundus</i>	54,5	216v*
De beata Maria tempore paschali In choro abbatis + P/ <i>Surrexit Christus</i> In choro prioris + P/ <i>Victimae paschali</i>	54,364 54,12	217* 217*
Petri et Pauli In choro abbatis + P/ <i>Hinc beate Petre</i>	7,201/5	217*
De eisdem In choro prioris + P/ <i>Clare sanctorum</i>	53,367	218v*
Dedicatio ecclesiae + P/ <i>Clara chorus</i>	54,138	219v*